



INSCRIPTIONS AU LP Albert RAMASSAMY ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'élève doit se présenter OBLIGATOIREMENT avec son responsable légal, selon le calendrier.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

Prévoir toutes les photocopies (PAS DE PHOTOCOPIES FAITES PAR LE LYCEE)

Compte tenu du nombre d'élèves à inscrire, nous vous prions de respecter le jour et l'horaire indiqués.

Direction

Proviseur

Ronan SPAGNOL

Proviseur adjoint

Réginal ROBERT

Dossier suivi par

Les CPE

Nadine CAVILLOT

Rose May DESPREZ

Téléphone

02 62 48 44 60

Fax

02 62 48 44 67

25, Avenue

Georges Brassens

BP 19

97408 Saint-Denis

Message cedex 9

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Photocopies du livret de famille** (Partie concernant les parents ET SEULEMENT la partie concernant l'enfant)
- 3 photos d'identités récentes** (Nom, prénom, date de naissance au dos, sans chapeau ni voile)
- Photocopie de la Carte Vitale de l'élève ou des parents**
- Photocopie du passeport ou de la carte d'identité de l'élève**
- Photocopie du passeport ou de la carte d'identité du responsable légal**
- Photocopie d'un justificatif d'adresse** (facture d'eau ou d'électricité de moins de 3 mois)
- Photocopies des 3 bulletins scolaires 2023-2024**
- Photocopie du diplôme de l'ASSR2**
- Photocopies des vaccins ou attestation des vaccins à jour**
- Pour tous les élèves un RIB (Bourse)**
- Si 16 ans avant Juillet 2024, photocopie OBLIGATOIRE de l'attestation de recensement**
- La notification MDPH (Pour les élèves concernés)**
- 5€ pour l'adhésion à la maison des lycéens**

Pour les élèves passerelles : ils devront fournir en plus le rapport de stage et les attestations des différents stages déjà effectués

Pour les élèves relevant du service social (DPEFS, Foyer...) ils devront fournir un justificatif de placement